

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01477

Numéro SIREN : 440 430 569

Nom ou dénomination : A + A

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2019 sous le numéro de dépôt 14192

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A+A</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>159 rue GALLIENI 92641 BOULOGNE CEDEX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 4 0 4 3 0 5 6 9 0 0 0 5 1</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	167 449
		Fonds commercial (1)	AH	AI	6 199 814
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	479 523
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	8 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	1 669 144
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	114 902
	TOTAL (II)		BJ	BK	8 804 708
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	5 856 577
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 761 882
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 116 209
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	952 158
		Disponibilités	CF	CG	1 843 719
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	240 945
TOTAL (III)		CJ	CK	13 771 493	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		18 881	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	646 973	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A+A		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 385 744)			DA	6 385 744
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	589 797
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 505 010
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	8 480 552
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	18 881
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR	18 881	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	763 897
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 743 751
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 896 737
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	621 123
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 372 944
TOTAL (IV)			EC	13 398 453	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	50 223	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21 948 109	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	563 897

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A+A		Exercice N				Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	9 614 242	FH	9 656 399	FI	19 270 641	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 614 242	FK	9 656 399	FL	19 270 641	
	Production stockée*					FM	1 055 104	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	696 823	
	Autres produits (1) (11)					FQ	35	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 022 604
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 421 121	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	353 485	
	Salaires et traitements*					FY	4 133 889	
	Charges sociales (10)					FZ	1 797 692	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	70 342
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	746	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 777 277
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 245 326	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 786	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 192	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	36 612	
	Différences positives de change					GN	55 498	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	116 090	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	18 881	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 005	
	Différences négatives de change					GS	91 937	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	124 825	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 735)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 236 591	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A+A</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	351
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	63 025
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 376
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	652 635
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	730
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	653 365
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(589 989)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	114 462
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 130
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 202 070
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 697 060
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 505 010
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	11 965
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 823
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	11		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	652 624		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	730		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		351	
Produits des cessions d'éléments d'actif		63 025	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A+A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 21 948 110 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 505 010 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10-9-5 et 4 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3-4 et 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4-5 et 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus

Règles et méthodes comptables

et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.05 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Etudes en cours

Les études dont les contrats sont signés mais dont la réalisation n'a pu être terminée sur l'exercice, ont fait l'objet de traitements particuliers :

- les acomptes facturés sur les études commandées mais non encore entamées ont été traités en produits constatés d'avance .
- les études dont une partie des travaux a été réalisée ,font l'objet d'une comptabilisation en stock d'encours de production sur la base des charges directes de production engagées,les factures émises sur l'exercice sont constatées d'avance .
- les études dont l'essentiel des travaux est réalisé, ont été comptabilisés en stock d'encours de production,pour la valeur de facturation diminuée des travaux restants à faire ,les factures émises ont été traitées en produits constatés d'avance .

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

APPARTENANCE AU GROUPE CONSOLIDE :

La société A+A est filiale a 100% de la société A+A RESEARCH .

La société DENTRESSANGLE INITIATIVES (actionnaire de A+A RESEARCH) établit des comptes consolidés dans lesquels sont intégrés le sous ensemble : A+A RESEARCH et A+A .

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 385 744,00 euros décomposé en 6 385 744 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	36 612	18 882	36 612		18 882
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	36 612	18 882	36 612		18 882
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		18 882	36 612		
Exceptionnelles					

A + A
Société par Actions Simplifiée au capital de 6 385 744 Euros
Siège social : 159 Rue Galliéni
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

440 430 569 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 14 DECEMBRE 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 505 010,24 Euros de la manière suivante :

- A la « Réserve Légale », pour la porter à		
10 % du capital social	pour	48 776,60 Euros
- Distribution de dividendes	pour	1 456 233,64 Euros

En conséquence, chaque action percevra un dividende de 0,228 Euro.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 456 233,64 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
Le Président





BF AUDIT
PARTENAIRES
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

A+A

*Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.385.744 Euros*

159, rue Gallieni
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

SIRET : 440 430 569 00051
NAF : 7320 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2016

ACQUISITION
CONSEIL
AUDIT



A l'Associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société A+A, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe intitulée « Etudes en cours » expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des travaux en cours et des opérations de césure qui en découlent.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caluire, le 29 novembre 2016

Le Commissaire aux comptes

BF AUDIT PARTENAIRES

Frédéric BREJON